Rapport annuel

2010

CIDHG | GICHD

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE 1

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR 1

ACTION CONTRE LES MINES | LE DÉFI À RELEVER 2

MÉTHODES DE TRAVAIL 2

PROGRAMMES 3

- Gestion stratégique 3
- Opérations 4
- Gestion de l'information 8

LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE 6

NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES 10

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE 11

DIFFUSION DU MESSAGE 12

RESSOURCES ET GOUVERNANCE 13

ENTRETIEN AVEC IAN MANSFIELD | DIRECTEUR ADJOINT | CIDHG 15

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

L'année 2010 fut une année cruciale pour tous ceux qui aspirent à un monde sans mines, sans armes à sous-munitions ni autres restes explosifs de guerre. Elle a revêtu une importance particulière pour la Convention sur les mines antipersonnel (CIMAP) et la mise en œuvre de cette dernière. Comme en témoigne l'évaluation de l'Unité d'appui à l'application de la CIMAP (ISU), les Etats parties et autres parties prenantes tiennent en haute estime le travail efficace réalisé par l'ISU, ainsi que le rôle joué par le CIDHG qui l'accueille.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions (CASM) le premier août 2010 a marqué un jalon politique et juridique concret dans le soutien apporté à la lutte contre les armes d'emploi aveugle; elle constitue un encouragement envers les opérateurs du terrain qui, depuis de nombreuses années, réalisent des enquêtes et procèdent à la dépollution et à la destruction de tous types d'engins explosifs.

Certaines des procédures, méthodes et techniques mises au point pour l'élimination des mines terrestres peuvent être directement appliquées à la dépollution des armes à sous-munitions, tandis que d'autres peuvent devoir être adaptées à cet effet. Le CIDHG entreprend des recherches et conçoit des outils pratiques afin de pouvoir relever ces défis. En décembre 2010, la première réunion des Etats parties à la CASM s'est tenue à Ventiane, en RDP lao. Le CIDHG a participé à cette rencontre d'importance majeure et a organisé un événement parallèle consacré à l'application de la nouvelle convention.

Le CIDHG reste déterminé à appuyer la mise en oeuvre pleine et entière de la CIMAP et de la CASM et à oeuvrer en faveur du désarmement humanitaire en général, tout au long de l'année 2011 et au-delà. C'est pourquoi je tiens à remercier nos donateurs pour leur soutien, qui permet au CIDHG de remplir son importante mission.

Dr Barbara Haering | Présidente du Conseil de fondation du CIDHG

AVANT-PROPOS DU DIRECTEUR

Selon l'Observatoire des mines, plus de 620 millions de USD ont été alloués à l'action contre les mines au niveau mondial en 2010.

Le CIDHG, en tant que centre d'excellence international unique en son genre, dépense moins de 1,5 pour cent de ce montant à la recherche, à l'élaboration de normes et à l'offre de formations et de conseils. Le Centre, conjointement avec de nombreux autres acteurs, a contribué à mettre en œuvre le concept de la remise à disposition des terres tout au long de l'année qui vient de s'écouler. Cette approche a permis d'accroître de façon remarquable la vitesse à laquelle les terres sont rendues aux populations pour être utilisées de manière productive ; elle illustre clairement l'apport du CIDHG à une action contre les mines plus rapide, moins onéreuse, plus efficace et plus durable.

La recherche et le développement des connaissances jouent un rôle essentiel non seulement dans le domaine de la technologie et des méthodes opérationnelles, mais également lorsqu'il s'agit de mesurer l'impact socio-économique de l'action contre les mines sur la gestion de l'information, l'établissement des institutions, ainsi que sur des enjeux juridiques tels que la responsabilité et l'assurance, la conclusion des contrats ou les droits fonciers. Le respect du genre et de la diversité est également devenu un aspect incontournable de toutes nos activités.

Le CIDHG continue de diffuser des connaissances qui permettent de guider la prise de décisions fondée sur des données probantes. Sur notre site Web, nous avons lancé la base de données "Liens et informations sur l'action contre les mines" LIMA (*Links and Information for Mine Action*), grâce à laquelle les utilisateurs peuvent aisément trouver des rapports de recherche, des évaluations, des informations sur les équipements et de nombreuses autres ressources, dont ils peuvent faire un usage immédiat. La base de données LIMA sera achevée dans le courant de la première moitié de 2011.

Une évaluation générale du CIDHG a été entreprise en 2010, suivie d'une seconde évaluation qui s'est penchée sur le travail et les progrès accomplis par la section Gestion de l'information, en particulier sur le projet IMSMA. Les conclusions des ces évaluations, jointes aux résultats des précédentes évaluations et à de nombreuses autres conbributions, serviront de fondement à la nouvelle stratégie du CIDHG qui sera developpée dans le courant de 2011 et entrera en vigueur en 2012.

Ambassadeur Stephan Husy | Directeur du CIDHG

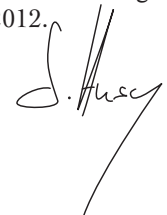

ACTION CONTRE LES MINES | LE DÉFI À RELEVER

Selon l'Observatoire des mines 2010, 66 Etats et sept autres régions sont touchés ou soupçonnés d'être touchés par les mines. En 2009, 3 596 victimes avaient été enregistrées. Le chiffre réel est toutefois probablement plus élevé, en raison de lacunes ou d'inexactitudes dans les relevés. Ces chiffres reflètent une amélioration dans l'ampleur du problème posé par les mines terrestres: en comparaison avec les chiffres de 2008, trois Etats de moins ont été touchés et le nombre de victimes enregistrées a chuté d'environ 28 pour cent.

Le défi posé par l'impact de ces armes reste toutefois à relever. La présence de mines terrestres et de restes explosifs de guerre (REG) continue de retarder le relèvement et le développement après la fin des conflits. Il faut dépolluer les routes ainsi que les terres agricoles afin que l'on puisse les cultiver et y faire paître le bétail, il faut assurer un accès sécurisé aux hôpitaux, aux écoles, aux marchés et à d'autres ressources vitales, et rétablir l'accès à l'eau et à d'autres ressouces afin de permettre aux communautés d'être à nouveau fonctionnelles.

Les mines antipersonnel doivent être éliminées, mais sans occulter le problème des autres restes explosifs de guerre qu'il faut également détruire. Des munitions non explosées telles que des bombes, des obus de mortier, des grenades et d'autres dispositifs peuvent ne pas exploser comme prévu et rester actifs et donc potentiellement mortels au moindre contact. Les munitions explosives abandonnées, c'est-à-dire celles qui, n'ayant pas été utilisées lors d'un conflit armé, sont laissées sur le terrain ou dans des dépôts, constituent également une menace.

Les armes à sous-munitions posent un risque particulier: des sous-munitions non explosées sont présentes dans plus de 30 pays, dont plusieurs sont sévèrement touchés par ce problème. Les stocks d'armes à sous-munitions dépassent de loin ceux des mines antipersonnel, avec un nombre total de sous-munitions estimé à plusieurs milliards sur toute la planète.

MÉTHODES DE TRAVAIL

Le CIDHG fournit des prestations professionnelles aux programmes d'action contre les mines partout dans le monde. Notre soutien se fonde sur une synergie entre l'expérience, la recherche appliquée, l'échange d'informations et les évaluations de programmes, qui permettent d'assurer la pertinence et l'efficacité de toutes nos activités. Nous apportons notre expertise dans des domaines tels que la planification des programmes, la gestion de la qualité, l'estimation des risques et l'éducation aux risques des mines, l'enquête et la détection, le déminage manuel et mécanique, la destruction des munitions et la gestion de l'information.

Les résultats de nos recherches trouvent leur prolongation dans la pratique, par la mise au point de normes internationales et nationales, la production de publications, l'organisation d'ateliers de formation et l'offre de services de conseils répondant à des besoins précis.

Notre travail repose sur une large gamme de partenariats avec des gouvernements, l'ONU, des organisations non gouvernementales internationales, régionales et nationales, des opérateurs et des instituts de recherche. En 2010, les membres du CIDHG ont visité de nombreux pays et territoires de la planète afin de dispenser des formations, mener des études, organiser des ateliers et apporter leur expertise et leur conseil en matière d'action contre les mines. Tout au long de l'année, nous avons parcouru l'Afrique, l'Amérique latine, l'Asie, l'Europe et le Moyen-Orient.

PROGRAMMES

Le Centre a continué à orienter son travail selon la stratégie 2009-2011 en cours. Nous avons procédé à une réorganisation interne des ressources et des activités qui s'est conclue par la formation de trois sections centrales au sein de nos activités de renforcement des capacités: la gestion stratégique, les opérations et la gestion de l'information. Par ailleurs, la section Normes a poursuivi son travail de gestion des Normes internationales de l'action contre les mines pour le compte des Nations Unies et notre Programme francophone a continué d'apporter son soutien aux programme nationaux francophones.

Gestion stratégique

Le développement des capacités

L'un des principaux objectifs du CIDHG en 2010 a été de soutenir les pays touchés par les mines dans leurs efforts pour améliorer la gestion de leurs programmes d'action contre les mines. Le CIDHG a ainsi diffusé de nombreuses informations et dispensé une large gamme de formations à divers programmes, dans les domaines des législations nationales, des normes, du droit international, de la définition des priorités, de la planification stratégique, de l'évaluation des besoins et des droits fonciers. L'année 2010 a surtout été marquée par le soutien apporté au Programme national d'action contre les mines du Vietnam, tout récemment mis sur pied, qui a contribué à l'adoption par le gouvernement d'un plan pluriannuel pour l'action contre les mines, à la constitution d'une Autorité nationale de l'action contre les mines et à l'inclusion de l'action contre les mines dans le nouveau plan de développement socioéconomique du Vietnam 2011-2015.

Les activités du CIDHG en matière de développement des capacités ont inclus, entre autres:

- L'organisation d'ateliers de formation sur le thème "Evaluation de l'action contre les mines" à Ljubljana (organisé conjointement avec le Fonds international d'affectation spéciale de la Slovénie pour le déminage et l'aide aux victimes), à Bakou (organisé conjointement avec l'Agence nationale azerbaïdjanaise d'action contre les mines) et à Genève (dans le cadre du programme suisse de Partenariat pour la Paix).
- La tenue du premier atelier international de praticiens sur les mines terrestres et les droits fonciers dans les régions touchées par les conflits, suivie par la publication des études de cas de sept pays (Afghanistan, Angola, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Sri Lanka, Sud-Soudan et Yémen) et l'élaboration d'un document de politique générale définissant des orientations pratiques à l'intention des acteurs de l'action contre les mines sur la manière d'intégrer les questions liées aux droits fonciers dans leurs opérations.
- La formation dispensée, en Afghanistan, à des équipes d'enquête et des spécialistes en sciences sociales qui participeront à une enquête sur les mines terrestres et les moyens de subsistance, censée fournir les données les plus fiables à ce jour sur la nature et l'ampleur des dégâts qu'occasionne aux communautés la contamination due aux mines terrestres et aux REG, ainsi que sur les bénéfices apportés par l'action contre les mines et les différentes manières de les exploiter.
- La poursuite, conjointement avec les donateurs de l'action contre les mines, de recherches sur les différents modes de financement de l'action contre les mines, y compris les tendances, les modalités et les perspectives d'avenir, sur la base du rapport présenté lors de la dixième réunion des Etats parties à la CIMAP.
- La réalisation d'une étude pratique du projet participatif de Handicap International financé par la Suisse en Bosnie-Herzégovine "Action contre les mines et développement".
- L'organisation d'un deuxième atelier sur le développement stratégique et d'un atelier sur l'ERM à Katmandou, au Népal.
- La mise sur pied d'une formation sur l'élaboration d'une léglislation en matière d'action contre les mines en Pologne.

Evaluations

Le CIDHG a continué à oeuvrer dans le cadre d'une définition élargie de la gestion de la qualité, dépassant l'angle de la sécurité et de l'efficacité pour englober les résultats en termes de développement. Nos évaluations s'interrogent également sur le caractère durable ou non des stratégies, des programmes ou des projets, sur leur pertinence par rapport aux besoins locaux et sur leur efficacité dans les domaines prioritaires du relèvement et du développement dans les pays touchés.

En 2010, nous avons mené des évaluations dans plusieurs pays. En janvier, le Centre a procédé à une évaluation du programme du Danish Demining Group (DDG) au Sud-Soudan pour le compte de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida), suivie en décembre par un exercice similaire en ce qui concerne les projets du DDG financés par les Pays-Bas au Sud-Soudan et en Somalie. En juillet, nous avont évalué le programme du Mines Advisory Group (MAG) en Irak du Nord. Par ailleurs, le CIDHG a procédé à une évaluation des projets d'action contre les mines financés par l'Allemagne en RDP lao, ainsi qu'à une évaluation de projet complémentaire en ce qui concerne le travail de la Fondation suisse de déminage (FSD) au Tadjikistan, financé par l'Allemagne.

Le CIDHG a également remis à la Commission européenne et à une commission du Parlement européen un rapport sur les résultats des évaluations régionales de la CE, qui étaient en cours depuis 2007.

Les archives des évaluations de l'action contre les mines, accessibles sur le site Web du CIDHG, représentent une abondante source de connaissances. Le Centre a continué à les enrichir tout au long de l'année 2010, pour arriver à un total de 422 évaluations qui sont maintenant stockées dans cette base de données.

Les questions de genre et de diversité figurent désormais dans les termes de référence de toutes nos évaluations, et reflètent l'importance croissante accordée à cette thématique au sein du CIDHG et dans les activités du Centre.

Opérations

Remise à disposition des terres

Les approches de remise à disposition des terres visent à mieux cibler les ressources de dépollution en améliorant les activités d'enquête technique et non technique. En 2010, les activités de sensibilisation à ce concept se sont traduites par l'organisation de plus de 20 ateliers et rencontres destinés à favoriser une meilleure compréhension des principes de la remise à disposition des terres. Parmi ceux-ci, il convient de mentionner des ateliers en RDP lao et en Irak, ainsi qu'une évaluation de la méthodologie de remise à disposition des terres au Soudan. Le CIDHG a en outre présenté à la première réunion des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions une étude sur des approches de remise à disposition des terres permettant d'améliorer la dépollution des sous-munitions.

Une publication, rédigée en 2010 et qui paraîtra dans les premiers mois de 2011, étudie les aspects liés à l'enquête technique dans le cadre du processus de remise à disposition des terres.

Détection par des animaux

L'année 2010 a vu la finalisation du projet de recherche sur la détection olfactive des explosifs à distance REST (*Remote Explosive Scent Tracing*). Un atelier destiné aux chercheurs et aux opérateurs a été mis sur pied dans le but de passer en revue les recherches des années précédentes; plusieurs participants ont apporté leur contribution à une publication sur la méthode REST, qui paraîtra dans la première moitié de 2011.

Nous avons continué, tout au long de l'année, à soutenir le Centre afghan de chiens détecteurs d'explosifs de mines MDC (*Afghan Mine Dog Centre*) et maintenu en place le système de test et d'homologation du Centre de coordination de l'action contre les mines d'Afghanistan MACCA (*Mine Action Coordination Centre for Afghanistan*). Dans ce contexte, nous avons par exemple analysé les normes nationales, recommandé des améliorations en matière de test des chiens et formé dix employés nationaux et internationaux à la production de mines de substitution inoffensives destinées à l'instruction.

Déminage mécanique

L'utilisation de moyens mécaniques pour renforcer l'efficacité des opérations d'action contre les mines s'est accrue au cours des dernières années. Le CIDHG a conservé une capacité de soutien aux activités mécaniques et en 2010, il a notamment participé au test de nouveaux équipements, conseillé des solutions efficaces aux fabricants et aux opérateurs et rédigé de nouvelles NILAM.

Une formation au déminage mécanique a été dispensée en collaboration avec cinq autorités nationales ou opérateurs en 2010: le CMAC au Cambodge, le TMAC au Tadjikistan, le Centre de coordination de la lutte antimines, attaché à l'UNIFIL, au Sud-Liban, le DDG en Afghanisan et l'IND au Mozambique. Le Centre a offert ses conseils au SWEDEC concernant le test de rouleaux, un accessoire de charrue destiné aux engins d'action contre les mines, et a également conseillé plus de dix opérateurs et fabricants de la branche du déminage. Le CIDHG a aussi lancé le développement d'un outil logiciel permettant de faciliter la gestion des opérations de déminage, qui est actuellement utilisé à l'essai par quatre opérateurs.

NEDEX et destruction des stocks

Le CIDHG a renforcé ses activités d'appui à la formation et d'offre de conseils dans le domaine de l'élimination des engins explosifs au sens large, ainsi qu'en matière de destruction des stocks de mines et de sous-munitions.

En juillet 2010, une mission s'est rendue en Albanie afin de réaliser une étude de faisabilité sur l'utilisation d'IMSMA pour gérer la destruction des stocks. Le Centre a fait une présentation technique exhaustive des alternatives de destruction des stocks existantes lors d'une réunion convoquée à l'initiative du CICR à Amman, en Jordanie, au mois d'octobre. Par ailleurs, le CIDHG a aidé l'UNIDIR à faire l'analyse des définitions et des effets des "armes explosives".

En réponse à une demande reçue fin 2010, le CIDHG a également épaulé le ministère norvégien des Affaires étrangères lors des rencontres préliminaires avec le gouvernement ukrainien concernant la destruction des stocks ukrainiens de mines antipersonnel, qui se sont tenues au début de 2011.

LES ACTIVITÉS DU CIDHG À TRAVERS LE MONDE

Le CIDHG travaille dans les pays touchés par les mines du monde entier et se rend également dans les pays donateurs. En 2010, le personnel du CIDHG s'est déplacé dans 71 pays pour dispenser des formations, mener des recherches, organiser des ateliers ou apporter son expertise et ses conseils professionnels en matière d'action contre les mines. La carte ci-dessous illustre les lieux où le personnel du CIDHG s'est rendu en 2010.

1 Afghanistan
2 Afrique du Sud
3 Albanie
4 Allemagne
5 Angola
6 Australie
7 Autriche
8 Azerbaïdjan
9 Bahreïn
10 Belgique
11 Bénin
12 Bosnie-Herzégovine
13 Burundi
14 Cambodge
15 Canada
16 Chili
17 Chine
18 Chypre
19 Colombie
20 Croatie
21 Congo (République démocratique)
22 Danemark
23 Etats-Unis d'Amérique
24 Equateur
25 Egypte
26 Erythrée
27 Ethiopie
28 Finlande
29 France
30 Gaza
31 Géorgie
32 Guinée–Bissau
33 Irak
34 Italie
35 Japon
36 Jordanie
37 Kenya
38 Kosovo
39 Lao (Rép. Dém. Pop.)
40 Liban
41 Lituanie
42 Maroc
43 Mauritanie
44 Mongolie
45 Mozambique
46 Népal
47 Norvège
48 Oman
49 Ouganda
50 Palaos
51 Pays-Bas
52 Péru
53 Pologne
54 Royaume-Uni
55 Sahara occidental
56 Sénégal
57 Slovaquie
58 Slovénie
59 Somalie
60 Soudan
61 Sri Lanka
62 Suède
63 Suisse
64 Tadjikistan
65 Tanzanie
66 Tchad
67 Thaïlande
68 Turquie
69 Vietnam
70 Yémen
71 Zimbabwe

Missions & réunions

IMSMA

Activités combinées

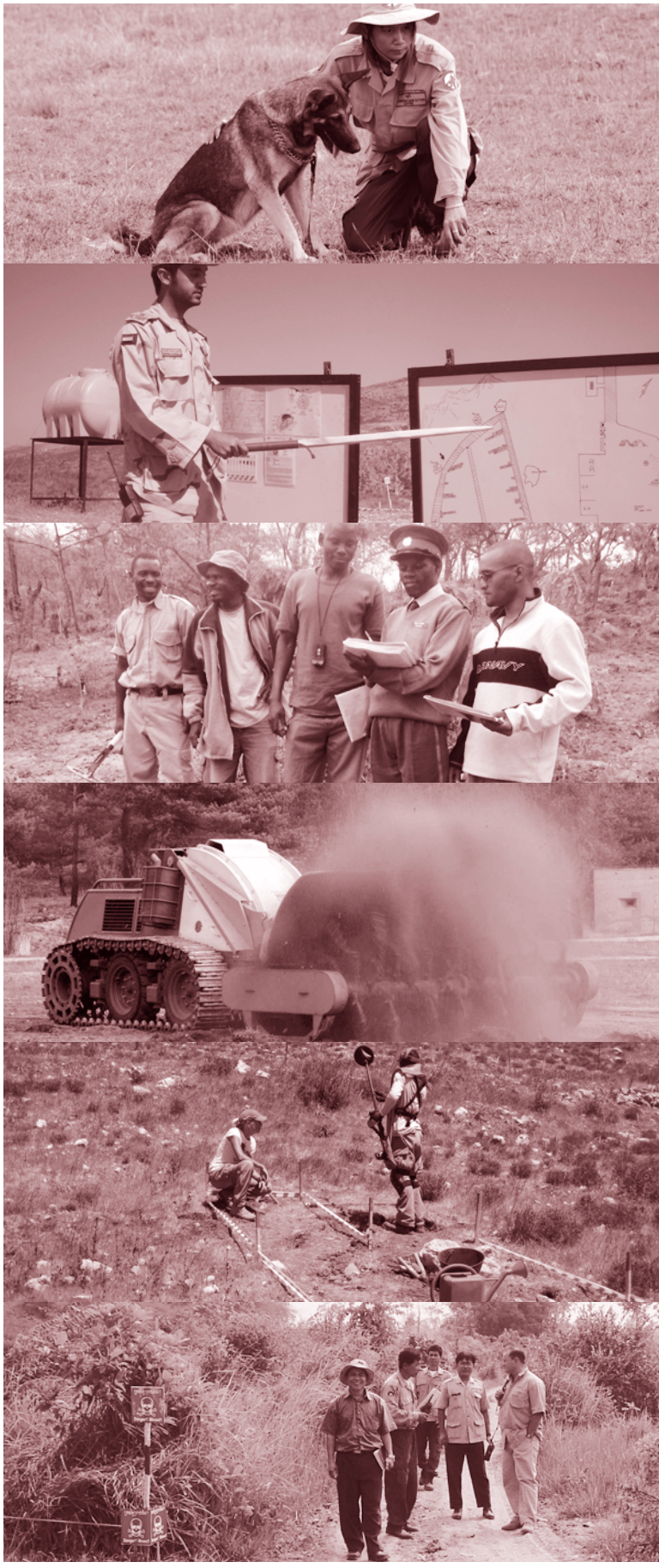

Technologies

Le CIDHG a continué d'offrir ses conseils et de soutenir la recherche en matière de nouveaux outils et techniques d'action contre les mines en 2010.

Le Centre a, par exemple, donné des conseils en Géorgie sur la performance des détecteurs de métaux utilisés pour la dépollution sous-marine, et a mené en Suède des essais sur des systèmes de détection de métal aux propriétés discriminantes visant à accélérer la dépollution des sous-munitions explosives, tout en la rendant plus sûre et plus économique. Des conseils sur la technologie des détecteurs ont également été dispensés aux programmes du NPA au Laos et en Serbie.

Au quatrième trimestre de 2010, le CIGHG a organisé, conjointement avec le SLAM, une conférence internationale sur la technologie de l'action contre les mines, à laquelle ont assisté au total 75 participants en provenance de 35 pays. En décembre, le CIDHG a dispensé une formation spécifique aux technologies aux cadres supérieurs et au personnel des opérations des programmes d'action contre les mines en Irak du Nord.

La conclusion de contrats

En 2009, le CIDHG a achevé une étude et un guide sur les contrats d'action contre les mines, qui éclaireront les directeurs nationaux et les programmes d'action contre les mines sur les divers aspects des contrats d'action contre les mines. Ce guide fournit des informations concernant les divers procédés et pratiques mis en oeuvre par de multiples agences et organisations et explique les principes essentiels des contrats et de l'approvisionnement dans le domaine de l'action contre les mines.

Plusieurs cours de formation aux contrats d'action contre les mines ont été organisés en 2010, dont deux avec l'Autorité nationale de lutte antimines irakienne et avec les ministères irakiens de l'Environnement et du Pétrole, et un autre avec des opérateurs commerciaux et des représentants du gouvernement polonais. Une formation a également été mise sur pied en parallèle à la rencontre des gestionnaires de programmes organisée par le SLAM à Genève au mois de mars et un soutien a été apporté au PNUD à Sri Lanka plus tard dans l'année, concernant les procédures d'appel d'offres et d'approvisionnement pour l'action contre les mines.

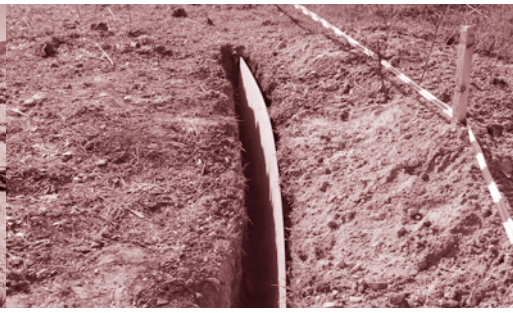

Gestion de l'information

Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines IMSMA (Information Management System for Mine Action)

La gestion de l'information joue un rôle déterminant dans la mise en place et le maintien d'un programme efficace d'action contre les mines. Le Système de gestion de l'information pour l'action contre les mines (IMSMA) est le produit phare du CIDHG, et constitue un outil essentiel pour plus de 50 programmes nationaux d'action contre les mines de par le monde. Il s'agit du projet de plus grande envergure du CIDHG et, en tant que tel, il représente un investissement considérable, consenti pour fournir aux programmes d'action contre les mines un outil efficace de gestion de l'information.

IMSMA a été spécialement conçu pour apporter des solutions adaptées aux besoins des utilisateurs en matière de gestion de l'information. Depuis son lancement initial il y a dix ans, IMSMA a été continuellement revu et mis à jour jusqu'à devenir une référence incontestable en matière de gestion de l'information pour l'action contre les mines, et le système de prédilection de l'ONU dans les programmes qu'elle soutient.

Deux tendances nettes se sont dégagées dans la gestion de l'information. D'un côté, la communauté de l'action contre les mines en est venue à considérer la gestion de l'information comme une activité organisationnelle transversale et non plus, comme c'était le cas auparavant, comme une fonction de soutien technique informatisé. D'un autre côté, cette même communauté a pris conscience de la puissance du Système d'information géographique (SIG), ce qui a entraîné un accroissement du nombre de demandes d'assistance technique.

Développement du logiciel

Un programme logiciel tel qu'IMSMA doit faire l'objet de mises à jour et d'améliorations afin de rester efficace et de continuer à répondre à des besoins qui évoluent, sans qu'il soit pour autant nécessaire de développer des fonctionnalités supplémentaires. IMSMA ne devrait plus beaucoup changer par rapport à sa version 2010 (dénommée IMSMA^{NG}). Le logiciel actuel est stable et répond aux besoins de la majorité des programmes d'action contre les mines. Toutefois, en raison des ressources restreintes dont ils disposent pour installer les mises à jour, plusieurs pays utilisent des versions qui datent déjà de plusieurs années. Le Centre poursuit ses efforts pour faire passer tous les pays à la version la plus récente, et version finale, d'IMSMA. En 2010, une autre série de programmes d'action contre les mines ont poursuivi ou achevé leur migration sur IMSMA^{NG}, parmi lesquels l'Afghanistan, l'Albanie, l'Azerbaïdjan, le Cambodge, la RDC, l'Erythrée, le Liban et Sri Lanka.

Partenaires de mise en oeuvre

En 2009, le CIDHG a lancé une "initiative de partenaires de mise en œuvre" en matière de gestion de l'information, à laquelle participent des organisations telles que la *Norwegian People's Aid* (NPA), la *Swedish Civil Contingencies Agency* (MSB), le *US Humanitarian Demining Training Center* (HDTC) et le *Information Management and Mine Action Programs* (iMMAP). Cette initiative vise à agréer des experts qui pourront, à leur tour, apporter un soutien à divers programmes d'action contre les mines au nom du CIDHG. En novembre s'est achevée une formation d'experts supplémentaires, qui constitueront une ressource précieuse pour les utilisateurs d'IMSMA.

Formation

La mise au point de matériels didactiques dans le domaine la gestion de l'information, IMSMA inclus, constitue une activité centrale du CIDHG. Le Centre travaille également à l'élaboration d'importantes collections d'outils pédagogiques, sous la forme de guides à l'intention des utilisateurs finals concernant l'administration d'IMSMA et son utilisation lors des opérations. Un site de formation en ligne, conçu pour dispenser un programme d'enseignement sur IMSMA et sur des outils SIG associés, est en cours de construction auprès d'une organisation partenaire. Des guides de consultation rapide ont été élaborés et distribués aux utilisateurs d'IMSMA. L'objectif global est de produire un ensemble complet d'outils pédagogiques comprenant des cahiers d'exercices, des publications, des vidéos et des sites Web.

Le Centre a constitué une collection de documents destinés à offrir des conseils dans le domaine de la gestion de l'information, vue comme une activité. La publication de base sur ce sujet est la NILAM 05.10 (Gestion de l'information), actuellement en cours d'élaboration, qui sera suivie de publications plus thématiques visant à informer les programmes d'action contre les mines sur la manière de conduire certaines tâches, telles que la rédaction de normes nationales sur la gestion de l'information ou la modélisation des processus d'exploitation (BPM).

L'apparition d'outils SIG intuitifs sur le Web, comme Google Earth, a sensibilisé de nombreux programmes d'action contre les mines au potentiel de ces ressources. Les programmes sollicitent par conséquent un appui afin de renforcer leur personnel SIG et de rassembler les données auxiliaires nécessaires pour pouvoir faire un usage efficace des SIG. Cet appui inclut la mise sur pied de formations et une aide à l'approvisionnement en images satellites de référence et à la cartographie. Le Centre offre également un appui consultatif plus évolué; il a, par exemple, fourni des avis sur l'utilisation de la télédétection pour repérer la végétation dans les images satellites et les images aériennes. Le travail accompli par le CIDHG dans le domaine de la télédétection et des SIG lui a valu une reconnaissance internationale, comme le prouvent les invitations qu'il a reçues à participer à une sélection de projets pour l'Agence spatiale européenne ou à présenter le discours liminaire lors de la plus grande conférence sur les SIG d'Europe.

Le CIDHG a continué de déployer ses efforts pour nouer des partenariats efficaces et innovants avec d'autres organisations compétentes, et pour donner à connaître au-delà du domaine de l'action contre les mines l'efficacité d'IMSMA en tant qu'outil de gestion de l'information.

NORMES DE L'ACTION CONTRE LES MINES

Les Normes internationales de l'action contre les mines (NILAM) fournissent aux gouvernements nationaux, aux centres d'action contre les mines, aux organisations de déminage et aux militaires impliqués dans le déminage humanitaire des lignes directrices pour la mise en œuvre sûre et efficiente des programmes et projets d'action contre les mines. Ces normes servent ensuite de cadre de référence pour l'élaboration de normes nationales de l'action contre les mines (NNLAM) et de procédures opérationnelles permanentes (POP). Les NILAM, et autres documents connexes, sont gérées par le CIDHG au nom des Nations Unies. Le CIDHG procède à la révision des NILAM et des notes techniques de l'action contre les mines (NTAM) existantes, élabore de nouvelles NILAM et NTAM, développe une capacité de soutien à des services de sensibilisation qui sont destinés à diffuser des informations sur les nouvelles NILAM, les NILAM amendées et d'autres documents connexes, et apporte son concours à l'élaboration de normes nationales de l'action contre les mines.

En 2010, sept NILAM sur l'éducation au risque des mines (ERM) ont été, conjointement avec l'UNICEF et le groupe consultatif sur l'ERM, retravaillées et fondues en une seule norme, la NILAM 12.10, qui a été adoptée et publiée sur le site Web des NILAM, réduisant le nombre total des normes de 47 à 41.

Outre les amendements ordinaires aux NILAM qui étaient prévus en 2010, un énorme travail a été réalisé pour intégrer les questions liées à la Convention sur les armes à sous-munitions dans les normes, qui ont toutes été révisées à cet effet.

Le Centre s'est également préparé à la conduite d'une évaluation indépendante des NILAM, dont les termes de référence et la procédure ont été convenus fin 2010. Cette évaluation aura lieu au milieu de 2011, sur financement du SLAM.

Le CIDHG a poursuivi son œuvre de sensibilisation aux NILAM, notamment en publiant et en distribuant 1 000 copies du CD 2010 contenant les NILAM révisées, ainsi que par l'offre de traductions (officielles et non officielles) supplémentaires des NILAM.

Le site des NILAM (www.mineactionstandards.org) a été complètement réorganisé dans un nouveau format et offre désormais une présentation améliorée des normes et des informations qui s'y rapportent. En octobre 2010, le site Web des NILAM a été transféré au CIDHG et il a été inauguré dans sa nouvelle forme en novembre 2011.

Une formation aux NILAM a été dispensée dans différents contextes tout au long de 2010, notamment lors d'un cours pour cadres supérieurs à la James Madison University (JMU) en juin, lors d'un atelier national d'action contre les mines en Pologne en janvier, lors d'un atelier national qui s'est tenu en novembre en Colombie, à l'occasion du troisième séminaire des acteurs francophones de l'action contre les mines en Mauritanie et durant les cours de formation dispensés à Genève dans le cadre du Partenariat pour la paix. En 2010, le CIDHG a aidé plusieurs programmes d'action contre les mines à élaborer ou réviser leurs normes nationales, parmi lesquels l'Afghanistan, l'Azerbaïdjan, la Guinée-Bissau, l'Irak, la Mauritanie et le Mozambique.

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

Depuis 1999, le CIDHG apporte un soutien pratique à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel (CIMAP). Le Centre accueille les réunions des Comités permanents mis en place par les Etats parties à la Convention, administre un programme de parrainage des délégués et apporte une contribution technique et opérationnelle en tant qu'observateur aux réunions de la Convention.

Le CIDHG héberge depuis 2001, en exécution d'un mandat convenu par les Etats parties, l'Unité d'appui à l'application de la Convention ISU (*Implementation Support Unit*). L'ISU fournit aux Etats parties un service professionnel de conseil, de soutien et d'information sur tous les aspects de la mise en oeuvre de la Convention. L'ISU est le principal appui du président de la Convention et des coprésidents des Comités permanents, et formule des recommandations à l'intention du Groupe de donateurs du Programme de parrainage. En 2010, les Etats parties ont adopté la "Directive des Etats parties envers l'ISU", qui garantit que l'ISU rend compte directement aux Etats parties, tout en continuant à être hébergée par le CIDHG. Les Etats parties ont également mandaté le président de la Convention pour qu'il parvienne à un accord modifié avec le CIDHG concernant l'appui à l'application.

Nous avons continué de soutenir les efforts déployés dans le monde pour répondre à la menace posée par les armes à sous-munitions, notamment en publiant une édition révisée et actualisée du Guide sur les armes à sous-munitions en anglais (*A Guide to Cluster Munitions*) et, ultérieurement, les traductions française, russe, arabe, vietnamienne et laotienne. Ces publications ont été préparées en vue de la première réunion des Etats parties à la Convention sur les armes à sous-munitions, qui s'est tenue en RDP lao en novembre 2010, à l'occasion de laquelle elles ont été distribuées. Le CIDHG aidera le Coordonnateur exécutif du président à fournir l'appui organisationnel nécessaire durant les premières réunions intersessions en juin 2011.

Le CIDHG bénéficie également du statut d'observateur à la Convention de 1980 sur certaines armes classiques (CCAC), un accord-cadre visant à interdire ou restreindre l'emploi de divers types d'armes considérés comme causant des souffrances inutiles. La Convention se compose de cinq protocoles, dont deux se rapportent à l'utilisation des mines et autres REG. Le protocole II modifié limite l'emploi des mines terrestres, pièges et autres dispositifs, tandis que le protocole V est conçu pour réduire au minimum les risques et les effets des REG dans la période qui suit un conflit. Le CIDHG a également géré le Programme de parrainage de la CCAC, destiné à promouvoir l'universalisation et la mise en oeuvre de la Convention et de ses protocoles.

Outre le soutien apporté à la mise en œuvre de ces traités internationaux, le CIDHG participe à d'autres processus politiques et juridiques liés au domaine plus large du désarmement humanitaire. Par exemple, le responsable de la section Normes est membre du Groupe d'experts de référence du mécanisme de coordination de l'action concernant les armes légères CASA (*Coordinating Action on Small Arms*), qui étudie les projets de normes internationales sur le contrôle des armes légères. Le CIDHG suit également de près le processus d'un traité sur le commerce des armes et les faits nouveaux liés à l'utilisation d'armes explosives dans les régions à forte densité de population. Un atelier, organisé conjointement avec l'UNIDIR, se penchera sur ce thème lors du Forum international sur la sécurité qui se tiendra à Zurich, en Suisse, au mois de mai 2011.

DIFFUSION DU MESSAGE

En 2010, le CIDHG a produit de nombreuses publications différentes, parmi lesquelles des études fondées sur les résultats de nouvelles recherches menées par les spécialistes du Centre. D'autres publications de référence comprennent des guides à l'intention du personnel des organisations de déminage et des opérateurs de terrain, des manuels pour les spécialistes et des informations actualisées sur les équipements de déminage.

En 2010, nous avons pris la décision de transférer dans une base de données en ligne l'une de nos principales publications: le *Detectors and PPE Catogue 2010* (Catalogue 2010 de détecteurs et équipements individuels de protection). Nous avions jusqu'alors adopté un rythme de publication alterné, c'est-à-dire que chaque année nous produisions soit un catalogue actualisé d'équipements de déminage mécanique, soit un catalogue de détecteurs et EIP. La publication de cette année ayant été produite sous la forme d'une base de données, il sera possible d'effectuer des mises à jour régulières au fur et à mesure de l'apparition des nouveaux produits et de la mise à disposition des résultats des essais; elle conservera de la sorte toute son actualité pour le plus grand bénéfice de ses utilisateurs.

Les catalogues seront intégrés dans la nouvelle base de données LIMA, appelée à devenir une précieuse source d'information pour les acteurs de l'action contre les mines, qui rassemblera des rapports de recherches, des évaluations, des données sur les équipements, des photographies et de nombreuses autres ressources.

Nous avons continué, tout au long de 2010, de mettre l'accent sur l'amélioration de la qualité et de la pertinence de nos publications. Celles-ci doivent présenter un intérêt pratique pour ceux qui travaillent tant sur le terrain, qu'aux niveaux international et national; elles doivent également être compréhensibles et accessibles à tous nos lecteurs.

Les publications clés de l'année écoulée comprennent, entre autres:

- Le Guide sur les armes à sous-munitions, deuxième édition, maintenant disponible en anglais, français, russe, arabe, laotien et vietnamien
- Le Guide de l'action contre les mines, quatrième édition (disponible en anglais et en français)
- *Land Release and Explosive Submunitions* (Remise à disposition des terres et sous-munitions explosives, en anglais)
- un CD ROM des NILAM - Version 6 - 2010
- un document de polique générale en matière de mines terrestres et de droits fonciers (*Landmines and Land Rights Policy Brief*, en anglais)

Par ailleurs, le CIDHG a produit plusieurs publications pour le compte de l'unité d'appui à l'application de la CIMAP, notamment en soutien aux principales réunions qui se sont tenues en 2010.

Toutes nos publications sont disponibles gratuitement. Elles peuvent être téléchargées ou commandées sur le site Internet du Centre, à l'adresse: www.gichd.org.

Programme francophone

Nous avons poursuivi notre travail sur la bibliothèque en ligne des ressources francophones sur l'action contre les mines Bibliomines (www.bibliomines.org), site Web qui avait été lancé en 2009. Fin 2010, Bibliomines comptait 3 400 documents en français, ce qui représente une augmentation remarquable par rapport à l'année précédente. Dans le cadre du transfert progressif de la responsabilité de cette base de données à nos partenaires africains (le Bénin, où se trouve le CPADD, Centre de perfectionnement aux actions post-conflictuelles de déminage et de dépollution, ainsi que le Sénégal et la Mauritanie), nous avons mis sur pied une formation à l'intention des experts africains de Bibliomines.

Les pays francophones touchés par les mines ont en outre bénéficié d'un appui supplémentaire sous la forme du troisième séminaire des acteurs africains francophones de l'action contre les mines, qui s'est tenu cette fois en Mauritanie et qui a rassemblé 60 délégués pour un programme de discussions bien rempli.

Nous avons maintenu notre partenariat avec le CPADD au Bénin et avec l'Ecole d'ingénieurs française d'Angers (ESAG) pour la traduction continue des NILAM, comme lors des années précédentes. 41 NILAM ont été traduites en français, ainsi que six notes techniques, qui sont largement utilisées par toute la communauté francophone de l'action contre les mines.

RESSOURCES ET GOUVERNANCE

Comme tout autre prestataire de services professionnels, le CIDHG doit trouver le juste équilibre entre le personnel nécessaire et les ressources financières pour pouvoir remplir sa mission. Nous avons la chance de pouvoir compter sur un groupe de donateurs et de partenaires qui nous aident à réaliser cet objectif. Les gouvernements et organisations donateurs nous fournissent des contributions vitales qui nous permettent de mener à bien le travail décrit plus haut. En 2010, nous reçu 20 contributions de donateurs et d'organismes, auxquels nous souhaitons ici adresser nos vifs remerciements: l'Allemagne, l'Australie, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, les Etats-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, l'Italie, le Japon, la Norvège, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la Suède, la Suisse, l'UNICEF, l'UNOPS, le SLAM, le Danish Demining Group, Handicap International et le Mines Advisory Group. Nous remercions également les quelques donateurs qui nous soutiennent à titre privé.

Nombre de ces donateurs nous sont fidèles depuis des années; nous apprécions vivement leur soutien constant et les en remercions chaleureusement. Leurs contributions nous parviennent sous différentes formes: certaines sont liées à des projets ou contrats individuels spécifiques, tandis que d'autres font partie de notre financement de base et offrent une plus grande souplesse dans leur affectation. Nous bénéficions d'une importante contribution de la part du gouvernement suisse, qui représente la plus grande partie de notre financement et nous permet également de couvrir tous les coûts administratifs de base du Centre. Nos dépenses pour mettre en œuvre notre large gamme d'activités en 2010 ont atteint près de 11,65 millions de CHF. Ce montant ne comprend pas les fonds d'affectation spéciale gérés par le Centre (ISU CIMAP, Programme de parrainage CIMAP, Programme de parrainage CASM).

Le Centre est pleinement conscient des contraintes budgétaires actuelles en matière de financement de l'action contre les mines et a déployé des efforts considérables afin de réduire les coûts tout en maintenant ses activités, partout où cela était possible. Les mesures prises à cet effet, dont certaines ont été décrites plus haut, comprennent la fermeture du programme REST (détection olfactive des explosifs à distance) et une réduction du personnel et des coûts y afférents.

Le CIDHG ne peut remplir sa mission et mettre en œuvre son plan de travail annuel que s'il dispose d'un personnel possédant le bon mélange de compétences et de connaissances. En 2010, nous avons réorganisé les combinaisons de compétences et de responsabilités afin qu'elles reflètent mieux les besoins de l'organisation. Le Centre comptait 40 employés, y compris les 5 membres qui composent l'équipe de l'Unité d'appui à l'application de la CIMAP, et il a en outre bénéficié de la présence de quelques stagiaires tout au long de l'année. Comme les années précédentes, nous avons accueilli de

jeunes collaborateurs en provenance de pays touchés par les mines, qui sont venus travailler avec nous à titre temporaire. C'est ainsi que de jeunes diplômés d'Azerbaïdjan, du Bénin, des Comores, de l'Erythrée et du Tadjikistan ont pu acquérir une expérience professionnelle au Centre et se familiariser avec le monde de l'action contre les mines.

Le Conseil de fondation et le Conseil consultatif revêtent une grande importance pour le CIDHG. Le Conseil de fondation est formé de représentants de 22 Etats ou organisations, dont sept sont touchés par les mines, le SLAM jouissant d'un statut d'observateur. En 2010, le Conseil de fondation s'est réuni à deux reprises pour examiner les performances du Centre et superviser ses activités.

Le Conseil consultatif se compose de 20 membres qui représentent des autorités nationales, des ONG, des organisations commerciales et des organismes internationaux tels que le SLAM, le PNUD et l'UNICEF, dont les compétences approfondies constituent une précieuse ressource pour le Centre. Le Conseil consultatif s'est réuni à trois reprises en 2010 et a été régulièrement consulté tout au long de l'année.

Gouvernance et organisation du CIDHG | Diagramme stratégique

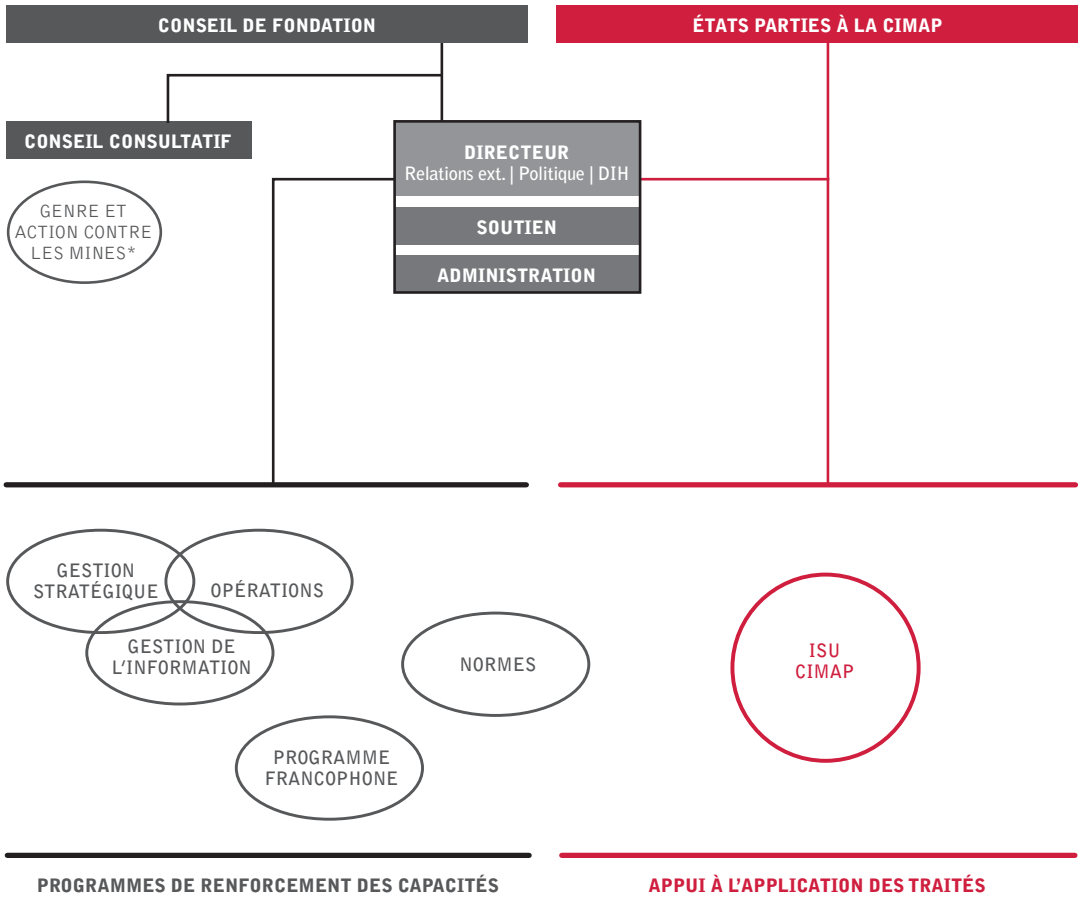

* Programme indépendant hébergé par le CIDHG

DISCUSSION | ENTREVUE AVEC IAN MANSFIELD

Ian Mansfield, Directeur adjoint et Chef des Opérations du CIDHG, est impliqué dans l'action contre les mines depuis plus de vingt ans. Sa carrière a commencé en 1991, par une affectation en Afghanistan pour l'armée australienne. Au cours des années suivantes, il a occupé des postes de terrain dans la gestion de programmes d'action contre les mines auprès de l'ONU en Afghanistan, au Laos et en Bosnie, la fonction de chef de l'équipe de la lutte antimines au siège du PNUD à New York et, au cours des huit dernières années, il a travaillé pour le CIDHG dans sa fonction actuelle.

Ian est responsable des activités opérationnelles, techniques et de recherche entreprises par le Centre. Il est également chargé d'analyser les activités existantes et potentielles du Centre, ainsi que ses activités d'évaluation et de conseil.

Ian, qui est resté remarquablement fidèle au domaine de l'action contre les mines pendant de longues années, nous livre un témoignage sur ce qu'il a vécu au cours de cette période et sur les perspectives d'avenir du secteur.

Vous vous êtes consacré au déminage pendant une période inhabituellement longue, que pouvez-vous nous dire des débuts de ce secteur d'activité?

Il a été établi que le déminage humanitaire est né en Afghanistan. En 1988, un appel de fonds a été lancé afin de permettre la mise en œuvre d'activités de déminage humanitaire dans ce pays gravement contaminé. Inévitablement, ce sont les méthodes, le personnel et l'équipement militaires qui ont déterminé le cadre initial de l'activité. Le secteur a ensuite évolué petit à petit, passant d'une phase plutôt adaptée aux circonstances, dans laquelle les programmes fonctionnaient de façon non réglementée et isolée, à des processus non militaires avec l'établissement de priorités.

A mon échelle individuelle, j'ai suivi le même parcours et effectué une intéressante transition en passant de la mentalité militaire à une compréhension du contexte plus large dans lequel s'inscrivent les efforts de déminage humanitaire, et de leurs répercussions majeures sur les communautés touchées.

Quelles ont été quelques-unes des tendances ou évolutions fondamentales auxquelles vous avez assisté au fur et à mesure que le secteur se développait?

Plusieurs évolutions importantes me viennent immédiatement à l'esprit, par exemple la mise en place remarquable du cadre politique de la CIMAP qui a permis de créer un formidable élan, le transfert aux gouvernements nationaux de la responsabilité d'encadrement initialement assumée par l'ONU, l'établissement des autorités nationales de l'action contre les mines et la multiplication des opérateurs d'action contre les mines en réponse à des besoins opérationnels spécifiques. En matière d'assistance technologique, la mise au point d'outils de gestion de l'information en appui à l'évaluation et à la planification des activités a marqué une étape importante, en particulier associée à la conception de méthodes d'enquête technique. Selon moi, on ne pourra jamais trop insister sur l'importance de disposer de données fiables pour pouvoir mener des analyses et prendre des décision efficaces, et il sera essentiel de pallier les éventuelles lacunes en cette matière au cours des années à venir.

Des normes internationales de l'action contre les mines ont vu le jour, qui sont destinée à offrir des définitions et des lignes directrices concernant la planification et les activités. Le renforcement progressif de la capacité nationale dans les pays touchés par les mines a joué un rôle fondamental sur la manière dont le secteur de l'action contre les mines s'est structuré et sur la façon dont sont réalisés les objectifs d'action contre les mines.

Quels sont, à votre avis, les principales avancées de l'année qui vient de s'écouler?

La ratification et l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions sont venues parachever le cadre des traités dans lequel travaillaient les professionnels de l'action contre les mines, insufflant une considérable énergie aux efforts requis pour débarrasser de leurs restes explosifs de guerre les pays touchés par des conflits. Les demandes de prolongation au titre de l'article 5 présentées dans le contexte de la CIMAP ont mis en lumière la nécessité de concevoir des méthodes plus rapides pour rendre les terrains dépollués, à laquelle nous avons répondu par l'approche de la remise à disposition des terres. La mise au point de procédés plus efficaces permettant de remettre des zones soupçonnées dangereuses à la disposition des communautés afin qu'elles en fassent un usage productif a été très bénéfique pour les pays touchés. Bien que la question des méthodes d'enquête technique et non technique fasse encore l'objet de controverses, il est réjouissant de voir que le concept de la remise à disposition des terres a été de plus en plus largement accepté aux cours des dernières années. Le CIDHG lui a accordé une importance primordiale et a déployé des efforts considérables pour sa mise en place.

Le rôle de l'action contre les mines par rapport aux questions plus larges du développement post-conflit a fait l'objet de nombreuses discussions l'année dernière et le secteur de l'action contre les mines voit maintenant sous un angle nouveau où situer les paramètres et les partenaires de l'action contre les mines dans ce contexte élargi.

Selon vous, quels sont les points forts du secteur en ce moment?

Les traités internationaux (la CIMAP, la CCAC et la CASM) ont permis d'allier la force des gouvernements et le poids de la société civile à la poursuite de buts bien définis. Les objectifs sont, la plupart du temps, clairs et sans équivoque et constituent un cadre tout à fait favorable à l'accomplissement de progrès significatifs. Je me réjouis du nouvel élan et de l'énergie suscités par le récent traité sur les armes à sous-munitions, ainsi que du regain d'intérêt du public pour ce domaine. Il existe une synergie entre les objectifs des trois traités.

Le secteur de l'action contre les mines peut compter sur des sources d'assistance et de connaissances spécialisées bien établies comme, de toute évidence, les Nations Unies, et aussi le CIDHG. Parmi les autres composantes structurelles, on peut citer des ONG spécialisées très compétentes et des opérateurs commerciaux, chacun jouant un rôle essentiel dans la mise en place d'une approche intégrée visant à résoudre le problème posé par les mines terrestres.

Au fur et à mesure que le secteur de l'action contre les mines se développe, il devrait toutefois prendre garde à ne pas voir s'essoufler les efforts et se diluer la coopération, dans un effet de lassitude générale qui lui ferait perdre des yeux la cible. Il est essentiel que le secteur garde ses objectifs bien présents à l'esprit au cours des prochaines années.

Que réserve l'avenir au CIDHG, à votre avis?

Je crois que le Centre continuera de dicter les tendances dans le secteur, par ses recherches et ses activités en matière de remise à disposition des terres, de droits fonciers et de questions de genre, pour ne nommer que quelques-uns de nos thèmes privilégiés. Notre équipe poursuit ses efforts sur l'outil IMSMA afin qu'il conserve sa pertinence pour tous les programmes d'action contre les mines dans le monde. En 2011, le Centre va bâtir une nouvelle stratégie pour 2012 et les années à suivre, qui garantira la cohérence des politiques mises en place pour répondre aux besoins de ceux auxquels s'adresse notre mission dans un environnement en constante mutation. L'un des aspects auxquels nous devons être attentifs, ainsi que tous ceux qui luttent contre les mines, c'est le cadre de financement qui évolue perpétuellement. Le contexte de financement actuel diffère beaucoup de celui d'il y a quelques années (les fonds thématiques ont été fermés et les niveaux de financement ont chuté), ce qui nous impose de réfléchir aux manières les plus judicieuses de dépenser les ressources pour réaliser des objectifs clairement définis.

Le Centre a toujours orienté son travail en fonction des besoins et des demandes des pays touchés par les mines et des donateurs, lesquelles ne cessent d'affluer. Nous continuerons d'assurer certains "piliers", ou éléments du base, du secteur de l'action contre les mines, en organisant des séminaires et des conférences (tant dans un but d'échange de connaissances que dans un but de formation), en élaborant des NILAM et en proposant nos services IMSMA.

Il y a constamment matière à apprendre ou à s'améliorer dans le domaine de l'action contre les mines et cela fait partie intégrante du système de valeurs du Centre: nous nous efforçons sans relâche de trouver divers moyens d'aider les acteurs de l'action contre les mines à conduire leur action avec une plus grande efficacité. Ce que nous ne pouvons réaliser qu'en nouant des partenariats performants avec d'autres organisations compétentes.

Vous avez parcouru un sacré bout de chemin au service de l'action contre les mines, comment le décririez-vous?

Mon engagement en faveur de l'action contre les mines fut profondément enrichissant sur le plan personnel. A plus d'un titre, mes expériences sur le terrain, tant militaires qu'humanitaires, ont été extrêmement satisfaisantes et ont beaucoup influencé ma vie. Le fait de travailler avec des démineurs mécaniques enthousiastes, par exemple, constitue un rappel stimulant de la période où j'étais responsable des opérations sur le terrain. Lorsque je suis arrivé à New York, et par la suite à Genève, j'ai abordé des questions mondiales plus générales liées à la polique et à l'orientation du secteur. L'une de mes principales contributions à l'action contre les mines fut le lancement du cours de formation pour cadres supérieurs en 1999, lorsque je travaillais pour le PNUD à New York. De nombreuses personnalités reconnues aujourd'hui dans l'action contre les mines ont suivi ces cours avec succès au fil du temps, contribuant dans une large mesure à renforcer le professionalisme du secteur au cours des dix dernières années. Pendant toute la durée de mon activité au service de l'action contre les mines, il m'a été donné d'observer à de nombreuses reprises le dévouement, les compétences et les connaissances remarquables avec lesquels mes collègues s'investissent dans toutes les branches de l'action contre les mines. J'ai eu le privilège de vivre l'action contre les mines "depuis les deux bouts de la lorgnette", celui des opérations de terrain et celui de la mise en place de politiques mondiales, et de comprendre clairement où résident les forces des différentes composantes du secteur.

Dans le courant de l'année, Ian quittera le CIDHG pour rentrer en Australie, d'où il poursuivra son engagement dans l'action contre les mines.

CONSEIL DE FONDATION

Les 24 membres du Conseil de fondation nommés par les Etats ou organisations et l'observateur ont contribué de manière significative et/ou participé aux activités immédiates du Centre.

Membres du Conseil de fondation en 2010
(au 31 Décembre 2010)

Présidente
Dr Barbara Haering

Président honoraire
Dr Cornelio Sommaruga

Membres du Conseil de fondation en 2010

Afghanistan | **Ambassadeur Zalmai Aziz** | Représentant permanent de l'Afghanistan | Genève

Albanie | **Ambassadeur Gazmend Turdiu** | Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères | Albanie

Allemagne | **Ambassadeur Hellmut Hoffmann** | Représentant permanent de l'Allemagne auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Australie | **Ambassadeur Peter Woolcott** | Représentant permanent de l'Australie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Canada | **Ambassadeur Marius Grinius** | Représentant permanent du Canada auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Colombie | **Ambassadrice Alicia Arango** | Représentante permanente de la Colombie | Genève

Etats-Unis d'Amérique | **Ambassadrice Laura Kennedy** | Représentante permanente des Etats-Unis auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Finlande | **Ambassadeur Hannu Himanen** | Représentant permanent de la Finlande | Genève

France | **Ambassadeur Eric Danon** | Représentant permanent de la France auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Italie | **Ambassadeur Giovanni Manfredi** | Représentant permanent de l'Italie auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Japon | **Ambassadeur Kenichi Suganuma** | Représentant permanent adjoint du Japon | Genève

Liban | **Ambassadrice Najla Riachi Assaker** | Représentante permanente du Liban | Genève

Mozambique | **Ambassadrice Frances Victória Velho Rodrigues** | Représentante permanente du Mozambique | Genève

Norvège | **Ambassadrice Susan Eckey** | Directrice générale adjointe | Ministère des Affaires étrangères | Norvège

Pays-Bas | **Ambassadeur Paul van den Ijssel** | Représentant permanent des Pays-Bas auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Royaume-Uni | **Ambassadeur John Duncan** | Représentant permanent du Royaume-Uni auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Sénégal | à confirmer

Suède | **Ambassadeur Jan Knutsson** | Représentant permanent de la Suède | Genève

Suisse | **Brigadier Général Erwin Dahinden** | Secrétaire du Conseil de fondation | Chef des Relations internationales | Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports | Suisse

Suisse | **Ambassadeur Jürg Lauber** | Trésorier du Conseil de fondation | Représentant permanent de la Suisse auprès de la Conférence du désarmement | Genève

Tadjikistan | **Ambassadeur Nasridinov Salohidin** | Représentant permanent du Tadjikistan | Genève

Thaïlande | **Ambassadeur Sihasak Phuangketkeow** | Représentant permanent de la Thaïlande | Genève

Union européenne | **M. David Spence** | Conseiller politique | Délégation de l'Union européenne | Genève

Observateur
M. Maxwell Kerley | Directeur du Service de l'action antimines des Nations Unies (SLAM) | New York

CONSEIL CONSULTATIF

Le Conseil consultatif dispense des conseils tant au Conseil de fondation qu'aux cadres supérieurs du CIDHG. Il est composé d'un groupe de praticiens émérites, qui occupent des postes à responsabilités à divers niveaux au sein de la communauté de l'action contre les mines. Le Conseil consultatif est présidé par le Directeur du CIDHG.

Membres du Conseil facultatif en 2010
(au 31 Décembre 2010)

M. Havard Bach | Responsable des opérations et de la sécurité humaine | APOPO

Mme Arianna Calza Bini | Chargée de programme | Genre et action antimines | Campagne suisse contre les mines antipersonnel (SCBL)

M. Carl Case | Directeur | Action antimines humanitaire | Organisation des Etats américains (OEA)

M. Chris Clark | Officier supérieur de liaison à Genève | Service de l'action antimines des Nations Unies (SLAM)

M. Mark Downes | Directeur de l'équipe internationale de conseil au secteur de la sécurité (ISSAT) | Centre pour le contrôle démocratique des forces armées à Genève (DCAF)

M. Hansjoerg Eberle | Directeur général | Fondation suisse de déminage (FSD)

M. Steinar Essén | Directeur adjoint | Action antimines | Norwegian People's Aid (NPA)

Mme Judy Grayson | Conseillère principale | Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

M. David Hewitson | Directeur | PRESCIENCE AG

M. Keith Krause | Directeur de Small Arms Survey | Institut de hautes études internationales et de développement

M. Ben Lark | Chef du secteur de la lutte antimines | Comité international de la Croix-Rouge (CICR)

M. Dorijan Maršic | Directeur | International Trust Fund (ITF) | Slovénie

M. Lou McGrath | Administrateur général | Mines Advisory Group (MAG)

M. Rashid Mohammed Sediq | Chef des Opérations | Centre de coordination de la lutte antimines des Nations Unies en Afghanistan (MACCA)

Mme Deemah Naser | Chef du département de la planification | Comité national d'action contre les mines et de réinsertion (NCDR) | Jordanie

M. Heng Rattana | Directeur général | Centre cambodgien de l'action contre les mines (CMAC) | Cambodge

Mme Sara Sekkenes | Conseillère principale et chef d'équipe Armes légères, violence armée et action antimines | Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

M. Etsay Gebre Selassie | Directeur général | Office éthiopien de l'action antimines (EMAO) | Ethiopie

M. Rasmus Stuhr Jakobsen | Directeur du Danish Demining Group (DDG)

M. Paul Vermeulen | Directeur | Handicap International | Suisse

Centre International de Déminage Humanitaire | Genève
Geneva International Centre for Humanitarian Demining

7bis, av. de la Paix | Case postale 1300 | 1211 Genève 1 | Suisse
t. + 41 (0)22 906 16 60 | f. + 41 (0)22 906 16 90
info@gichd.org | **www.gichd.org**